

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISANT A MARTIGNY

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel“ fr. 12.50
COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX **11 c 58**
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

ETRANGER : Un an fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel“ fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

TÉLÉPHONES :

RÉDACTION 61.031
ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT
DU PARTI 61.303
ANNONCES 61.252
A MARTIGNY

ANNONCES

(le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.

RÉCLAMES (le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.

AVIS MORTUAIRES
(2 colonnes) : 20 ct.



Compte de chèques postaux
11 c 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Collaboration : oui Abdication : non

M. Charles St-Maurice, chacun le sait, s'est fait l'apôtre de la collaboration gouvernementale, et pendant des mois il a, comme il l'écrit lui-même, sué sang et eau pour arriver à son but.

Loin de nous l'idée de l'en blâmer.

Aujourd'hui, il va plus loin encore ; il voudrait préparer au nouveau gouvernement une carrière heureuse, faire disparaître tous les obstacles qui pourraient se dresser sur sa route : c'est pourquoi sans doute, après d'autres, il adjure la minorité de changer d'attitude, et invite son organe à mettre une sourdine à ses critiques et à baisser le ton.

« A partir de la mort de l'honorable M. Edmond Delacoste, écrit-il, le *Confédéré*, principal organe de cette opposition en Valais, s'est montré d'une intransigence farouche en attaquant le Conseil d'Etat, en quelque sorte systématiquement. »

Et plus loin, il ajoute :

« A l'intransigence systématique de hier, le *Confédéré* substituera-t-il, enfin !, demain, le principe d'une critique purement, mais sainement objective ? »

Ces reproches sont mal fondés : les critiques formulées par le *Confédéré* étaient si justes qu'aujourd'hui le Grand Conseil a tenu compte de la plupart d'entre elles et que les effectifs de notre parti se sont accrues considérablement, meilleure preuve que nous étions dans le bon chemin.

Et puis, une chose est certaine : c'est que si rudes qu'aient été les attaques dirigées par notre organe contre le gouvernement, elles n'ont jamais atteint la violence de certains journaux conservateurs du Haut-Valais, et même de journaux soi-disant neutres de Sion, auxquels le rédacteur du journal aigoumois ferait bien de s'adresser en premier lieu.

Quand une minorité est traitée comme elle l'est en Valais, quand on lui arrache, année par année, les quelques postes dont elle disposait dans le canton, quand un gouvernement a autorisé le trafic des électeurs, fait preuve de la partialité la plus révoltante dans les recours électoraux, dans l'octroi de certains travaux, bref, quand elle s'est entendue dire en plein parlement par le chef de la majorité : « c'est nous qui commandons ! », elle ne fait qu'acte de légitime défense en se rebiffant.

Quand, enfin, elle ose s'élever face au Conseil d'Etat qui a conduit le canton au bord de l'abîme, se trouve dans l'impossibilité de gouverner et déconsidère le pays, elle fait œuvre de patriotisme en protestant.

Nous répétons donc ce que nous répondions lundi à M. de Chastonay :

« Que la majorité change, elle, d'attitude, qu'elle substitue à l'injustice, la justice, à la partialité, l'impartialité, qu'elle renonce aux procédés qu'elle a employés jusqu'ici, qu'elle suive enfin l'exemple donné par le parti radical, là où il est en majorité, et nous verrons alors ce que nous avons à faire »

Mais tant que nous n'avons pas obtenu ce changement, tant et aussi longtemps que l'on continuera à fouler aux pieds les dispositions de la Constitution fédérale, notamment en matière d'instruction publique et dans le domaine sacré de la liberté de conscience, nous ne désarmerons pas.

Au lendemain même de la décision du parti libéral-radical, acceptant la reprise de la collaboration gouvernementale, nous écrivions (No 26) :

« Collaborer ne signifie pas abdiquer ses principes et renoncer à ses revendications. »

« Nous continuerons à dénoncer les abus, les injustices, mais nous saurons reconnaître, comme toujours, ce qu'il y a de bon et de bien dans l'activité des magistrats qui président aux destinées du canton. »

C'est assez clair, assez net !

Dans un autre article, nous avons annoncé que nous attendions le nouveau gouvernement à l'œuvre avant de le juger.

Nous aurons tout prochainement l'occasion de voir quelle sera la répartition des dicastères et la part que l'on attribuera à M. le conseiller d'Etat Fama.

Ce sera déjà là une indication pour l'avenir.

Notre honorable confrère a manifesté, d'autre part, son étonnement que nous ayons protesté contre l'attitude du groupe conservateur lors de la séance constitutive du Grand Conseil.

Nous avons parlé de coup de force, nous le maintenons, et cela sans haine ni passion, par simple amour de l'équité et du respect des lois.

Il a été établi que, sauf sur 3 points, notre loi

Voyages d'illustres artistes français en Valais

Au début du mois, la « Chanson valaisanne » a donné un concert à Strasbourg, dont nous avons signalé le succès obtenu et les louanges adressées par la presse française au chœur dirigé par M. Georges Haenni.

A cette soirée, où assistaient l'Evêque de Strasbourg, le gouverneur militaire et le préfet du Bas-Rhin, on entendit une causerie de M. A.-G. Berthod, de Vouvry, qui est chancelier du consulat suisse ; nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici le discours de cet ami de l'organe radical valaisan :

Le hasard, dont il ne faut jamais médire, nous a valu du bien et voici quelques jours à peine qu'il fut donné à M. Weingartner d'apprendre qu'un de nos meilleurs chœurs mixtes passait par Strasbourg pour aller, après s'être fait entendre à Milan, donner de nouveaux concerts à Bruxelles et à Anvers.

Il a saisi cette occasion pensant qu'elle apporterait une note gaie et un cachet local à cette manifestation d'amitié franco-suisse. Vous venez d'entendre les prémices du récit de « la Chanson valaisanne », sous l'avisée direction de M. Georges Haenni, compositeur et maître de chapelle à la Cathédrale de Sion.

Ce Chœur mixte s'est voué au folklore national et s'en est fait le serviteur. Il me paraît inutile de vous citer les éloges de maints critiques musiciens ou d'apporter les témoignages des plus grands noms de la musique actuelle. Vous les avez appréciés directement et vous avez sans doute senti qu'ils vous disent la vie du coin de Suisse dont ils viennent, ces chanteurs portant les costumes de leur pays et exprimant la joie, l'humour, la simplicité et la tendresse de leurs existences.

Vous me permettez cependant, avant de céder la place à la Chanson valaisanne, de vous rapporter encore quelques échos qu'éveille dans l'histoire le souvenir de certains voyageurs français illustres en Suisse.

Depuis toujours, la « nostalgie des ailleurs » a travaillé les hommes et le nombre de ceux qui passeront les Alpes fut de tous temps très important. Tous n'y ont pas goûté les joies que l'on cherche aujourd'hui en se rapprochant de la nature. Témoin l'anecdote qui nous apprend qu'au moyen âge, St-Bernard de Clairvaux, le fondateur des Cisterciens, se rendait en Italie par les Alpes. Il commençait à gravir la montagne quand il demanda aux moines qui l'accompagnaient si l'on verrait bientôt le grand lac dont il avait tant entendu parler. Le malheureux l'avait longé sur plus de 100 kilomètres. c'est-à-dire de Genève à Villeneuve, sans le voir, perdu dans sa contemplation intérieure.

Plus tard, ni Calvin ni Montaigne ne se sont attardés à fixer dans leurs écrits la beauté et la sérénité des paysages qu'ils parcoururent. Le premier tout préoccupé de théologie et le sage Michel Eyquem de Montaigne s'intéressait plutôt aux questions que nous qualifions aujourd'hui de sociales. Bien des traits curieux rapportés par ce dernier dans son « Voyage en Italie par la Suisse et l'Allemagne » mériteraient de retenir notre attention. Après avoir admiré les grands poëtes de faïence, qui permettent, dit-il, de chauffer les appartements sans être incommodé par la fumée, il relève qu'on a l'habitude en Suisse de faire grande chère

relative à la représentation proportionnelle, est calquée sur la loi fédérale ;

que depuis 1920 à 1936 on a admis qu'une liste qui n'obtenait pas de siège à la première répartition pouvait l'obtenir à la seconde ou à la troisième.

Subitement, le Conseil d'Etat change la pratique suivie, et alors qu'un recours est pendant devant le Tribunal fédéral, il adresse une circulaire aux préfets pour leur intimer d'appliquer la nouvelle interprétation.

Que voilà un bel exemple du respect de l'autorité !!!

La plus élémentaire convenance commandait d'attendre la décision de la Haute Autorité judiciaire : mais non, après avoir entendu M. Mce de Torrenté, qui retourna son opinion comme un vulgaire gant, la majorité, faisant fi des textes, a voté non pas pour ou contre un principe, mais contre la minorité !

Et dire que M. Ch. St-Maurice voudrait qu'on laissât passer des procédés semblables...

Jamais !

Mr.

et que l'on y boit bon. Il félicite ses hôtes de ne point ajouter de l'eau au vin mais remarque la tendance à manger plusieurs mets à la fois et il ajoute : « les moindres repas sont de trois ou quatre heures ».

Il fait de Baden, la ville d'eaux, une description enthousiaste et en aimable voyageur admire autant les femmes du pays que les demeures et l'aspect des villes « propres et élégantes ».

On ne voyageait presque plus au grand siècle, sauf pour des raisons bien particulières. Je n'en veux pour preuve que l'histoire suivante :

Le ministre Louvois fit en 1681 mander M. de Chamilly. Partez, lui dit-il, ce soir même pour Bâle, vous y serez dans trois jours ; le quatrième, à deux heures après-midi, tenez-vous sur le pont du Rhin et notez exactement ce que vous y verrez. A quatre heures vous monterez en voiture et m'apporterez vos notes. Chamilly part, fort étonné. Arrivé à Bâle, il se place sur le pont à l'heure indiquée et enregistre sur ses tablettes tout ce qu'il voit passer devant lui : un char de paysan, une laitière, un paysan, un homme en veste rouge qui s'avance vers le parapet, puis qui recule de deux pas, qui avance de nouveau, frappe trois coups avec son bâton avant de s'éloigner définitivement. A quatre heures, Chamilly quitte le pont et la Suisse, arrive le surlendemain fort tard chez Louvois et s'excuse des détails insignifiants qu'il rapporte de Bâle. Le ministre prend ses notes, les lit avec attention, saute de joie, court chez le roi qui dormait, le réveille et s'empresse d'envoyer de nombreux courriers prêts depuis le matin.

Huit jours après, Strasbourg, cernée par les troupes de Louis XIV, capitulait, ouvrait ses portes à la France. Les trois coups donnés sur le pont était le signal que les négociations nouées entre Louis XIV et les magistrats de Strasbourg avaient réussi. L'homme habillé de rouge n'en savait pas plus long que Chamilly. Le secret ne pouvait manquer d'être bien gardé.

Il fallut que Voltaire, brouillé avec le Grand Frédéric et craignant le séjour en France, se fixât au pays romand, sur les rives enchantées du Léman, pour que toute l'élite française tourne sa curiosité vers ce pays qui devenait pour elle autre chose qu'une pépinière de soldats.

Je ne rappellerai ni les anecdotes, ni les visites illustres provoquées par le séjour de Voltaire en Suisse. J'évoquerai seulement ce simple témoignage qu'il écrivait à M. de Montcliff : « Je vois de mon lit le lac, le Rhône et une autre rivière. Avez-vous, mon cher, un plus bel aspect ?... On plaint le pauvre genre humain qui s'égorge dans notre continent à propos de quelques arpents de glace en Canada ».

J'ignorerais Jean Jacques puisque ce sont des souvenirs de voyageurs français que je veux vous faire suivre à travers la Suisse. Pour la même raison, j'oublie Madame de Stael et j'en arrive à l'Empereur.

Le passage du Grand St-Bernard se présente aux yeux de tous selon la fameuse toile qui montre Napoléon caracolant fièrement sur ce haut passage, mais la réalité fut bien autre. On peut revivre les difficultés de cette énorme entreprise dans des textes précis. La présence du grand conquérant en Valais fait surgir tout aussitôt l'ombre illustre de Chateaubriand.

En effet, ce dernier avait accepté une mission diplomatique auprès de cette république indépendante et les honores étaient bien les Valaisans. Témoin cette lettre du Conseil de la Ville de Sion à l'auteur des Mémoires d'Outre-Tombe :

« Par une lettre officielle de notre grand baillif, nous avons appris votre nomination à la place de ministre de France près de notre république. Nous nous empressons à vous témoigner la joie la plus complète que ce choix nous donne. Nous voyons dans cette nomination un précieux gage de la bienveillance du premier consul envers notre République, et nous nous félicitons de l'honneur de vous posséder dans nos murs ; nous en tirons les plus heureux augures pour les avantages de notre patrie et de notre ville. Pour vous donner un témoignage de ces sentiments, nous avons délibéré de vous faire préparer un logement provisoire, digne de vous recevoir, garni de meubles et d'effets convenables pour votre usage, autant que la localité et nos circonstances le permettent, en attendant que vous ayez pu prendre vous-même des arrangements à votre convenance.

» Veuillez, Monsieur, agréer cette offre comme preuve de nos dispositions sincères à honorer le gouvernement français dans son envoyé, dont le choix doit plaire particulièrement à un peuple religieux. »

Il est certain que Chateaubriand fut sensible à cette offre, puisqu'il la cite en entier dans ses mémoires, il ne lui fut cependant pas donné de l'apprécier. L'exécution du duc d'Enghien provoquait sa retentissante démission et son abandon du poste de ministre de France en Valais.

Pour trouver parmi les auteurs en ce temps des impressions de Suisse exemptes des fantaisies du genre de celles rapportées par Alexandre Dumas, il faut essayer de trouver un livre, assez rare, intitulé « Lettres sur la Suisse » de Raoul Rochette, bibliothécaire du roi, qui y fit plusieurs voyages vers 1820 et qui sut noter non pas, à la mode romantique, « la splendeur effrayante de ces rochers lugubres et des précipices sans fond » mais toute la beauté, la variété et le charme du pays suisse.

Il est maintenant inutile de continuer à citer des personnages de l'histoire. Avant-guerre, il était d'usage, surtout dans les pays frontaliers, d'aller faire en Suisse son voyage de noce et aujourd'hui...

Aujourd'hui plus que le goût des horizons lointains, c'est le grand appel de la nature qui attire les êtres humains vers les neiges éternelles, vers les monts et les hauts sommets. Il y a les intrépides alpinistes qui ne rêvent que d'escalades audacieuses, les fougues sportifs à la poursuite de nouveaux records et il y a surtout ceux qui veulent la forêt silencieuse aux odeurs révélatrices des champignons sous la mousse, des fraises au bord des ruisseaux, ceux qui veulent les brises lacustres ou les clapotis des torrents, ceux qui, enfin, vont chercher l'elixir de jouvence en se penchant vers la vie simple mais combien grande de tout ce que notre époque mécanique, chimique, électrique, n'a pas encore supprimé.

Et nous les comprenons, ceux-là, ceux qui vont vivre, car nous les citadins ne vivons plus, nous nous énermons surtout, qui vont vivre quelques heures, quelques jours tout près de ces vastes pâturages où l'herbe est courte et drue. Voyez-les en pensée, ils se baissent pour cueillir des touffes de gentianes bleues qui fleurissent sous leurs pas. Ils veulent rapporter avec eux ce souvenir des grands espaces où, marchant léger dans les matins clairs, dans une lumière enivrante, devant l'infini de la terre, ils se sentent poussés à ouvrir leurs bras très grand, comme s'ils devenaient capables de prendre en eux toute cette immensité.

L'or du Rhin

Nous lisons dans le « Canard libre » :

Au Conseil national, M. Bringolf, en développant son interpellation tendant à interdire les partis fascistes sur notre territoire, a apporté une documentation impressionnante sur la propagande des Nazis en Suisse. L'orateur, après avoir cité maints passages de « Mein Kampf », la Bible nationale-socialiste — dont un exemplaire est remis à chaque couple convolant en justes noces — a sorti une liasse volumineuse de brochures éditées en Allemagne et destinées aux étrangers, par le truchement des patriotes hors murs. Il a montré entre autres une carte topographique englobant le canton de Schaffhouse, et une autre où la Suisse allemande tout entière est annexée, comme une vulgaire Alsace-Lorraine.

On sait que la propagande de M. Gœbbels vient de verser la somme de quinze millions de francs aux cléricaux alsaciens pour les engager à empêcher la prolongation pour un an de la scolarité dans les départements désannexés (il convient d'empêcher que les Alsaciens jouissent d'une meilleure instruction). En Suisse également, la propagande de Berlin travaille avec une activité fébrile. Elle vise entre autres à empêcher les Suisses de recouvrer les quatre milliards de francs-or qu'ils ont eu l'imprudence d'investir au delà du Rhin, ce qui restera la plus formidable escroquerie du XX^{me} siècle. Aujourd'hui, une créance d'un million de francs-or sur l'Allemagne ne vaut plus que 216.000 francs suisses dévalués, ayant donc perdu les six-septièmes de sa valeur intrinsèque. On a — lisons-nous — « obligé les créanciers suisses à rétablir l'équilibre — des échanges — en faisant quelques concessions ». Ces « quelques concessions », ce sont des déconfitures bancaires incessantes, où s'engloutissent les économies des gagne-petit.

Admirable, n'est-ce pas ?



Jean Travelletti

ancien président de l'Association libérale-radical
du district d'Hérens
décédé à Uex en mars 1937.

Un dernier mot à la Feuille d'Avis du Valais

La Feuille d'Avis du Valais a dû retirer la plupart des accusations qu'elle avait portées contre nous.

Nous ne l'attaquerons pas pour des injures qui ne font du tort qu'à elle-même.

Cependant, elle a prétendu que nous étions un « calomniateur professionnel » et sur ce point nous lui demanderons raison de son propos devant les tribunaux.

Il sera très intéressant de voir comment elle va se justifier de cette appréciation pour le moins imprudente.

De son réquisitoire il ne reste absolument rien, sinon que nous ne sommes personnellement ni Valaisan, ni radical, ce qui n'est un secret pour personne.

Il fut un temps où M. Bolle affichait des opinions socialistes.

Maintenant qu'il est à la tête d'un journal bourgeois, il n'est rouge, hélas ! qu'à de colère et cela ne le rend pas plus sympathique aux yeux de ses lecteurs.

Il serait vain de poursuivre avec lui une discussion qu'il rend oiseuse et personnelle, et il en a dit assez long pour que chacun ait pu le juger sur ses paroles et sur ses rétractions.

M. Bolle n'a pas besoin d'avoir un autre adversaire que lui-même, après les démentis qu'il s'est infligés avec tant d'éclat dans son propre journal et sur lesquels il serait cruel d'insister plus longtemps.

Pour le reste, il constatera bientôt que nous n'avons fait perdre aucun procès à la Feuille d'Avis jusqu'au jour où nous avons dû lui en intenter un !

A. M.

Réunion de printemps de la Société botanique suisse, les 3, 4 et 5 avril 1937, à Sion. — Programme :

Samedi 3 avril : 20 h. 30, réunion familiale à l'Hôtel de la Gare, au cours de laquelle M. le recteur I. Mariétan, président de la Murithienne, fera une causerie ethnographique sur les habitants du Valais.

Dimanche 4 avril : assemblée générale de printemps, à l'Hôtel de la Gare, à 8 h. 30. Partie administrative : Station internationale de biologie méditerranéenne ; partie scientifique : Dr A. Becherer (Genève) : Über die Ausbreitung von Trifolium patens im Rhonegebiet ; Dr Anna Maurizio (Lieberfeld-Bern) : Pollenanalyse von Walliserhonig ; Prof. A. Maillefer (Lausanne) : Pour plus de précision dans l'indication des localités lors des herborisations ; M. le recteur I. Mariétan : Caractères généraux de la flore des environs de Sion.

Après la séance, les participants se rendront au pied de la colline de Valère, voir la station d'Opuntia. 12 h. : banquet à l'Hôtel de la Gare.

14 h. : Départ pour une excursion à la colline de Montorge, où l'on trouvera la flore des steppes rocheuses étudiée par M. le Dr Frey ; l'excursion se fera à pied, par la route de Gravelone et les vignes, au lac de Montorge (30 minutes) et au sommet de la colline ; descente sur Châteauneuf (Ephedra des glariers de la Morge) ; rentrée à Sion par un train à 18 heures.

Lundi 6 avril : 6 h. 30 : départ à pied par la route de Grimisuat, le bisse de Clavoz, la combe de la Lienne, région chaude et bien abritée, végétation variée, colline du Château sous Ayent (steppe) ; retour par le plateau d'Ayent (peut-être *Tulipa australis*) sur Grimisuat et Sion pour 15 h. Pique-nique sur le plateau d'Ayent.

La Société botanique suisse invite cordialement les membres de la Murithienne à participer à cette réunion.

Société valaisanne de Vevey. — Voici la composition du comité de la Société valaisanne de Vevey pour 1937 :

Président, M. René Lugon, « Gai-Coteau », chemin Vert ; vice-président, M. Albert Roten, Café du Nord ; secrétaire, M. Henri Rössli ; caissier, M. Maurice Buth, Hôtel de Guillaume Tell ; adjoint, M. Rémy Roh ; porte-drapeau, M. Joseph Liand ; vérificateurs des comptes, MM. Neuwerth et Gay Eugène.

Nouvelles du Valais

A la condition que... — Ce matin encore, le rédacteur du *Nouvelliste* maugrée. Il s'étonne de ce que nous écrivons toujours, en parlant de la collaboration, à la condition que...

Ma s certainement, M. Ch. Haegler, président du directoire du parti conservateur, sait aussi bien que nous que cette collaboration est conditionnelle. La fameuse lettre du 31 janvier est formelle.

Dans tout contrat, les parties doivent tenir leurs engagements et l'expérience de plusieurs décades nous oblige à rappeler ces conditions, n'en déplaise à notre confrère. Mr.

Nendaz. — Mariage d'intérêt... ou d'amour. — On nous écrit :

On ne saurait suspecter encore les radicaux de Nendaz de collusion électorale avec les socialistes, quand on apprendra que le jour de Pâques de l'an de grâce 1937 a vu se sceller l'union extralégale de la Société de musique conservatrice la « Rosablanc » et de la musique ouvrière d'Aproz et environs, cérémonie toute démocratique, cela va de soi, mais combien étrange et dramatique, étant donné l'incompatibilité d'humeur et de principes des conjoints.

En un rien de temps, l'union est consommée. Les drapeaux s'inclinent dans une fraternelle accolade ; le directeur de la « Rosablanc » se hisse quelque part et d'un geste tragico-comique entraîne les deux fanfares qui s'attaquent à une sarabande endiablée où la grosse caisse joue le rôle principal. Les cœurs frémissent un instant... de haine ou d'amour ? mais les cuivres se taisent ; quelques « Vive Nicole » troublent un peu ces premières effusions conjugales. Puis le rideau tombe découvrant les fameux comparses, organisateurs de cette manifestation, geste reconnaissant des conservateurs bénéficiant des faveurs socialistes en décembre dernier.

Et les pauvres jobards conservateurs, témoins de cette scène drôlatique, regagnent leurs pénates pestant de toute leur âme contre les farceurs de la politique. Q. T.

Des bords de la Printze. — On nous écrit :

En décembre dernier, sous le patronage d'un grand comité cantonal, une collecte en faveur des chômeurs était organisée dans chaque commune. A Nendaz, ce soin fut confié à un groupement politique, les Jeunes travailleurs, alors que la commission de bienfaisance, composée de représentants de tous les partis, était tout désignée. Nous voulons croire que le fruit de cette collecte fut réparti en toute équité et impartialité, mais nous regrettons qu'une part des dons en nature ait stationné dans différents dépôts jusqu'à ces derniers jours. Ainsi, une bonne partie de ces denrées destinées à soulager bien des familles nécessiteuses ne formaient plus qu'un tas de pourriture.

Nous ignorons si cette incurie est imputable au comité de distribution ou si celui-ci se soit trouvé dans l'embarras de placer ces différentes marchandises, toutes les misères ayant été soulagées ! F.

Succès. — Nous apprenons que M. Fernand Frachebourg, professeur aux cours commerciaux complémentaires, à Martigny, vient d'obtenir à l'Université de Lausanne, la « licence es sciences commerciales et économiques » avec félicitations. Nos chaleureux compliments.

Un camion dévale un talus. — Mardi 30 mars, un camion conduit par M. Camille Beytrison, de Salins, exécutant des transports pour M. Jean Glassey, a quitté la route au lieu dit la Cretaz, près Bramois, et a dévalé un talus de 26 mètres, au bas duquel il se retourna.

Par une chance extraordinaire, le conducteur et une dame qui l'accompagnait réussirent à sauter à temps de la cabine, évitant ainsi un très grave accident.

Visite royale en Valais. — Nous apprenons que le roi d'Égypte Farouk, qui séjourne à Genève, viendra en Valais jeudi premier avril pour visiter le barrage de Barberine et le bassin d'accumulation de la Dixence.

Il arrivera au volant de sa 125 chevaux, tout acier, qu'il conduit lui-même, jusqu'à Salvan.

De là par train spécial il se rendra à Barberine. Bien que le roi voyage incognito, on croit savoir qu'il sera à midi à l'Hôtel Terminus et Gare, à Martigny.

Notre nouveau feuilleton. — Nous commençons aujourd'hui notre nouveau feuilleton « Marie-Jeanne, fille des champs » de Marcelle Davet. Nous avons la conviction qu'il plaira à nos charmantes lectrices.

Un petit effort pour une belle œuvre. — (Comm.) Pro Infirmis a envoyé il y a quelques jours dans tous les ménages une pochette de cartes en faveur des infirmes et des anormaux. Celles-ci étaient accompagnées d'un bulletin de versement, où chacun peut inscrire la somme qu'il entend verser. Il suffit alors de passer au prochain bureau de poste pour qu'un beau geste soit accompli. Compte de chèques No II c. 735, Sion.

Caisses Raiffeisen. — Assemblée jubilaire. — (Comm.) La Fédération des Caisses Raiffeisen du Valais romand se réunira à Sion jeudi 1er avril (sans poisson). Cette assemblée coïncidera avec le 25me anniversaire de la Fédération.

Programme de la journée : 8 h. 30 et 9 h. 15, arrivée des trains ; 9 h. 30, office divin à la Cathédrale ; 10 h., séance administrative au cinéma Lux (rue des Remparts) ; 12 h., cortège en ville ; 12 h. 30, banquet à l'Hôtel de la Planta ; 14 h., assemblée jubilaire ; 16 h. 30, clôture de la fête.

Conthey. — A propos du match de reines à cornes. Défi. — On nous prie d'insérer :

Je soussigné, Parisse, de l'écurie Métrailler, à Baar, toujours pleine de verveur malgré mon âge respectable (18 ans), prétends maintenant, à l'occasion du match des reines à cornes qui aura lieu à Conthey-Plan le 5 avril prochain, le titre de reine cantonale que des rivales insensées auraient, parait-il, l'audace de me disputer. Je lance un défi formel à toutes les reines du canton et je déclare les attendre le pied ferme, l'œil farouche et les cornes en avant. Parisse, de Métrailler.

P. S. — Nous apprenons avant de mettre sous presse que la Dragonne de Marcel Roten, qui s'est également adjugé le titre de reine cantonale, a relevé le défi en forme parfaitement légalisée. Se sont également présentées pour lui disputer le titre les reines de Thion (Pittelloud), de la Bovine (Ch. Sauthier), de Chevillon (Papilloud), de Pointet, de Tortein, etc...

Foires du mois d'avril. — Brigue, 1 et 15 ; Gampel, 24 ; Loèche-Ville, 1 ; Martigny-Bourg, 5 ; Martigny-Ville, 26 ; Monthey, 21 ; Mœrel, 12 ; Naters, 28 ; Rarogne, 28 ; Riddes, 24 ; Sierre, 26 ; Sion, 17 ; Viège, 30.

Le roi Farouk en Valais. — Revenant de Montreux, le roi d'Égypte Farouk a passé la frontière à St-Gingolph dimanche, pour gagner Genève par la côte de Savoie.

Il conduisait lui-même. Sa voiture était escortée par des policiers vaudois et genevois.

La clôture des cours d'hiver à l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf. —

Avec la cérémonie de clôture prennent fin les cours d'hiver à l'Ecole cantonale d'agriculture et à l'Ecole professionnelle d'horticulture de Châteauneuf.

Dès le matin, les nombreux parents affluent à l'Ecole d'agriculture. M. le directeur Luisier leur souhaite la bienvenue. Il résume en un tableau succinct les événements principaux qui ont jalonné l'année scolaire 1936-37. Aux jeunes gens, qui vont maintenant se lancer dans la pratique des affaires, il souhaite le plein succès.

Après la proclamation des palmarès, les invités se retrouvent au dîner servi par les Sœurs de l'Ecole ménagère. M. le conseiller d'Etat Troillet exprime sa satisfaction en présence des résultats d'examen. Les parents ont consenti un gros sacrifice, mais le placement est sûr, car il vaut mieux orner la tête des enfants de connaissances utiles que de laisser peut-être des biens instables et passagers.

M. le Dr Lalive, ing., représentant du Dépt fédéral de l'économie publique, a suivi avec intérêt les journées de jeudi et de vendredi consacrées tout entières aux examens. Les élèves ont acquis non seulement des connaissances, mais l'esprit d'observation et de réflexion.

M. Karl Anthamatten, nouveau conseiller d'Etat, exprime sa joie d'assister à cette cérémonie de clôture, car il est, lui aussi, ancien élève d'une école d'agriculture. Puis c'est au tour de M. le colonel Desfayes de chanter la terre valaisanne et de magnifier l'esprit de travail qui anime tout Valaisan. L'on sent en lui l'orateur, l'homme sincère qui vibre au contact du beau et du bien.

Enfin, M. Goy, président de la société cantonale d'horticulture et de pomologie, trouve dans la création d'une section professionnelle horticole à Châteauneuf la réalisation d'une œuvre nécessaire dans un canton comme le Valais, où la culture maraîchère, la floriculture et l'arboriculture jouent un si grand rôle.

Le dernier semestre d'hiver s'est ouvert le 2 novembre avec un effectif de 159 élèves, dont :

83 jeunes gens à l'Ecole d'agriculture,
21 jeunes gens à l'Ecole d'horticulture,
55 jeunes filles à l'Ecole ménagère rurale.

LE PALMARES

Nous empruntons au *Nouvelliste* le palmarès suivant :

Voici la liste des élèves de l'Ecole d'agriculture et d'horticulture qui ont obtenu le diplôme de mérite cette année :

Ecole d'agriculture, cours annuel : Beffa Joseph Schwyz ; Devantéry Pierre, Sierre ; Donnet Gilbert, Troistorrens ; Dussex Rémy, Salins ; Gaillard Abel, Ardon ; Germanier Armand, Conthey ; Mariéthod Denis, Nendaz ; Morend André, Verbier ; Rard Paul, Martigny ; Viaccoz Maurice, Sierre ; Allet Eugène, Sion ; Clerc Louis, Aproz ; Riquen Alfred, Ardon.

Cours d'hiver : Antille René, Sierre ; Baudet J., Genève ; Blanchet Paul, Leytron ; Boson Amédée, Fully ; Bovier Gilbert, Vex ; Buchard André, Leytron ; Constantin Marc, Arbaz ; Farquet Léon, Vollèges ; Fellay Fernand, Bagnes ; Florey Albert, Vissoie ; Follin Georges, Saxon ; Fournier Joseph, Nendaz ; Glassey André, Nendaz ; Luanaz Félix, Vionnaz ; Luisier Oscar, Saillon ; Luy Jules, Charrat ; Mabilard Fernand, Charrat ; Pabst Antoine, Leysin ; Praplan Joseph, Iogne ; Raymond Charles, Saillon ; Roduit Etienne, Fully ; Sauthier André, Conthey ; Zufferey René, Sierre.

Ecole prof. d'horticulture : Chappuis Jean-Louis Sierre ; Malbois Armand, Fully ; Mariéthod Gaston, Nendaz ; Piguéron Charles, Montreux ; Rey Albin, Montana ; Roth Hans, Ertsfeld-Uri ; Ernest Schifferli, Chamoson.

L'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, qui toute l'année nous envoie des communiqués que nous publions très volontiers, ne nous a pas transmis ces résultats. Nous voulons espérer qu'il ne s'agit que d'un oubli. (Réd.)

Jeunesse radicale valaisanne

Chamoson. — Assemblée générale de la Jeunesse libérale-radical. — La Jeunesse libérale-radical a tenu dernièrement son assemblée annuelle dans la grande salle de la Coopérative, où près de 60 membres étaient réunis. Après la lecture des comptes, fort bien établis par le caissier sortant M. Henri Crittin et qui firent ressortir la situation réjouissante de la Société au point de vue financier, M. Max Crittin, président, résuma l'activité de la section au cours du dernier exercice. Il souligna l'importance du rôle que joue actuellement le parti radical valaisan et il éveilla l'attention des jeunes sur le magnifique programme à la réalisation duquel ils sont appelés à travailler, particulièrement dans le domaine de l'organisation professionnelle où notre parti apporte la meilleure solution à la question sociale : le juste milieu entre la corporation et le syndicalisme, c'est-à-dire : le contrat collectif, sous le contrôle de l'Etat.

Trois nouveaux élus, choisis parmi les benjamins de la section, sont entrés au comité, qui est composé comme suit : président, Crittin Max ; vice-président, Putallaz Alexis ; secrétaire, Schmidly Armand ; caissier, Crittin Albert ; membre, Spagnoly Gustave.

Seize jeunes gens sont venus accroître l'effectif en signant leur adhésion à la Société.

Diverses propositions ont été mises à l'étude et, en clôture, une collation fut servie, arrosée du traditionnel verre de Fendant. C'est ainsi que, de nombreux esprits — et des plus neufs — jaillit l'étincelle d'une fantaisie charmante et imprévue qui se développa en monologues, chansons, duos, quatuors et chœurs d'ensemble, jusqu'au matin, où l'enthousiasme montait encore. A.

Souscription. — Souscription en faveur des malheureux Lutschards si éprouvés par l'avalanche du 23 février : versez au Comité de Secours à Gletscheralp, chèque postal II c. 951, Sion.

Ecole de commerce de jeunes gens de Sierre.

— Extraits du rapport annuel 1936-1937. — Le progrès réalisé par notre œuvre, depuis 1927, est assez réjouissant pour que nous puissions regarder l'avenir sans une trop grande appréhension. Le nombre d'élèves a passé de 40 à 80 en quelques années. Depuis 1930, date où l'Ecole industrielle devint Ecole de commerce, 43 élèves ont obtenu le diplôme de fin d'études. Le nombre total des élèves qui ont fréquenté les cours depuis la fondation de l'école se monte à 300, ce qui dénote en moyenne un apport de 30 nouveaux élèves chaque année. Ces chiffres sont la preuve de la réputation solide qu'a acquise l'Ecole de commerce de jeunes gens.

Nous exprimons nos remerciements aux personnes qui se sont dépensées pour la réussite du loto des Ecoles de commerce, principalement à M. Ch. Penon, l'organisateur diligent et toujours dévoué. Nous sommes heureux d'apprendre que M. Penon vient d'être nommé représentant de la commune de Sierre dans le comité de surveillance de l'Ecole.

A MM. les membres de la commission de l'instruction publique et à MM. les experts du diplôme nous dions toute notre gratitude. Nos sentiments de reconnaissance à M. le Dr Lorétan pour tout ce qu'il a fait pour notre école depuis qu'il est à la tête du Dépt de l'instruction publique.

Il nous est agréable de présenter nos félicitations les plus chaleureuses et nos vœux à M. André Germanier, président du Grand Conseil et conseiller national, à M. Oscar de Chastonay, conseiller d'Etat, et à M. Marcel Gard, premier vice-président du Grand Conseil. Aux trois éminents magistrats qui font tant d'honneur à la cité sarroise, l'Ecole de commerce de jeunes gens adresse ses profonds remerciements pour l'intérêt et la bienveillance qu'ils lui ont toujours témoigné.

Diplômes, année 1936-1937 : mention « très bien » (1er degré) : M. Senn Ernest, moyenne 5.7

Mention « bien » (2me degré) : MM. Genoud Robert 5.34 ; Lechner Arthur 5.23 ; Archimi Henri 5.07 ; Pouget Marcel, 5.03 ; Richiger Marcel, 4.88 ; Métrailler Charles et Tschopp Raymond, 4.84.

Mention « assez bien » (3me degré) : M. Roh Paul, moyenne 4.69.

Aux libéraux-radicaux du district de Sierre. — Le secrétaire du parti recevra vendredi 2 avril de 16 h. à 18 h., au Buffet de la Gare de Sierre.

La vie sédunoise

Tirs de printemps de la Cible de Sion

Samedi 3 et dimanche 4 avril, exercices libres ; samedi 10 et dimanche 11 avril, tir militaire obligatoire ; samedi 17 et dimanche 18 avril, exercices libres ; samedi 24 avril, tir militaire obligatoire ; dimanche 25 avril et samedi 1er mai, exercices libres ; dimanche 2 mai, tir militaire obligatoire ; jeudi 6 mai (Ascension) samedi 8 et dimanche 9 mai, exercices libres ; samedi 5 et dimanche 6 juin, tir militaire obligatoire.

Les tirs commenceront : les dimanches à 13 h. 30, les samedis à 14 heures et se termineront à 18 h.

La Cible de Sion participera au concours de sections du tir cantonal à St-Maurice, à 50 m. et à 300 m., ainsi qu'aux concours inter-unités et inter-districts. Des exercices d'entraînement des plus sérieux ont été prévus, ce qui permet d'augurer que les tireurs sédunois représenteront certainement avec distinction la capitale à l'occasion du prochain tir cantonal.

A Monthey

Quitte pour la peur

Une émotion assez forte a été réservée lundi soir aux voyageurs du tram A.O.M. qui quitte généralement Aigle à 20 h. 48 et qui est reparti un peu plus tard ce jour-là à cause d'un retard des trains correspondants dû au trafic intense de Pâques.

Arrivé en Place en face des bureaux de l'entreprise Dionisotti de Monthey, le convoi formé de l'automotrice et d'une remorque stoppa brusquement. Se précipitant aux fenêtres les voyageurs aperçurent un enfant qui pleurait et appelait son papa en montrant du doigt les roues de la remorque. On s'attendait au pire lorsqu'on vit un homme sortir de là en tenant une bicyclette à la main. Il s'agit d'un citoyen d'Aigle qui était venu fêter le lundi de Pâques en Valais et qui avait trop copieusement arrosé ce jour de fête. Malgré l'intervention des personnes présentes, qui voulurent s'y opposer, le héros de cet accident qui avait de la peine à conserver son équilibre même instable, persista à remonter sur sa machine avec son enfant pour rejoindre son domicile par la route.

C'est grâce au sang-froid et à la promptitude du conducteur du tram qu'on n'a pas eu à déplorer un terrible accident. En effet, cet employé, M. Buenzod, avait vu heureusement le cycliste quitter la route et dégringoler le petit talus bordant la voie du ram ; il put freiner brusquement. Sans cela l'homme passait sous les roues.

Pâques montheyennes

Notre localité a été le but d'un certain nombre de visites pascales et elle a bénéficié de vendredi à lundi soir des nombreux passages de personnes ayant parcouru notre région en autos, cars, motos, voire bicyclettes. Comme les années précédentes, nos commerçants ont fait des efforts pour plaire à leur clientèle. Les bouchers dont c'est notamment la tradition avaient monté des vitrines alléchantes. Quant à nos cafetiers et restaurateurs qui sont les principaux bénéficiaires des « va et vient » pascaux, ils se sont montrés à la hauteur de leur réputation et ce n'est pas peu dire.

Soirée de la « Gentiane »

Obligé de nous absenter, nous n'avons malheureusement pas eu le plaisir d'assister à la soirée de cette société qui groupe les dames gymnastes de Monthey sous la direction énergique de M. Wirz, le moniteur de la Section fédérale de gymnastique de Monthey.

Force nous a donc été d'aller aux renseignements auprès d'un spectateur pour savoir comment les choses se sont passées. Contrairement à l'opinion des personnes qui craignaient que le jour de Pâques fut un obstacle sérieux à la réussite d'une soirée, celle de la « Gentiane » qui avait lieu dans la grande salle du Cerf avait attiré un nombreux public.

On apprécia fort les nombreux numéros du programme dont l'exécution révéla une section plus en forme et plus en souplesse que jamais, de même qu'on remarqua la précision et l'ensemble, objets de la sollicitude du moniteur.

Le spectacle proprement dit s'acheva par une pièce de théâtre interprétée à la perfection par des membres de la Société et des amis du « Chêne ». Quant à la soirée elle-même, elle s'acheva le lundi de Pâques au matin, après s'être déroulée dans l'entrain et la gaieté grâce à la joie dispensée par les participants et à l'irrésistible entraînement déployé par un orchestre à la page.

Décisions du conseil communal

Le conseil décide d'accepter l'offre d'échange suivante que M. Joseph Dionisotti a faite à la commune :

1) la commune céderait 22 rappes basses et hautes sises dans le voisinage de la carrière de M. Dionisotti ; 2) en échange, elle recevrait un terrain que M. Dionisotti possède au midi du bâtiment du Collège et qui serait aménagé en place de sports. La soule rendue par M. Dionisotti serait payable dans l'espace de 6 ans.

— Le conseil procède aux adjudications suivantes :

1) Entreprise du corbillard à M. Joseph Chevalley pour le prix de 10 fr. par inhumation ; 2) Enlèvement des ordures ménagères à M. Arnold Anker, pour le prix de 7 fr. par jour ; 3) Arrosage des rues et places à M. Arnold Anker pour le prix de 16 fr. pour 2 chevaux.

4) Location de la Place d'armes à M. Emile Devanthey pour le prix de 100 fr.

— Il décide d'accorder aux époux Bosi-Défago le transfert de la concession du café Belle-Vue octroyée précédemment aux époux Marius Revaz.

— Le conseil prend acte que le sort a désigné M. Ls Cochard comme conseiller général en remplacement de M. Henri Garny, démissionnaire.

— Il autorise : 1) Mme veuve Théophile Défago à transformer son écurie sise aux Illettes ; 2) M. Clovis Meynet à construire un garage sous la galerie de son bâtiment, côté route ; 3) M. Maurice Bellin à construire une maison d'habitation à l'emplacement désigné sur un plan de situation déposé par M. Torrent, géomètre.

L'Administration.

La vie à Martigny

Martigny-Combe. — On nous écrit :

Le bruit court avec persistance que pour succéder au regretté Hugon, comme receveur, la commune a fait appel à un instituteur, conseiller et officier d'état civil.

Décidément, il n'y a pas que dans le district d'Entremont que l'on pratique le cumul en faveur des régents !

Harmonie municipale

Tous les cuivres... et batterie sont tenus d'assister à la répétition partielle de ce soir à 20 h. 30 précises.

« Ne m'oubliez pas » au Royal

A partir de demain soir jeudi, le Royal présentera une grande comédie sentimentale et musicale avec le prestigieux ténor Benjamin Gigli.

Benjamin Gigli n'est pas seulement un chanteur merveilleux, méritant d'être appelé le digne successeur de Caruso, mais aussi un excellent comédien au jeu sobre, mais plein de sensibilité. Auprès de lui Nagda Schneider offre son petit visage émouvant, où coulent de vraies larmes.

La touchante histoire d'un malentendu séparant 2 amoureux et celle non moins touchante de l'épouse fidèle à sa vie de devoir vous raviront.

La présence du grand ténor Benjamin Gigli apporte à cette réalisation musicale de tout premier ordre un appoint artistique de haute valeur, qui classe cette bande bien au-dessus des meilleures. Cette superproduction a obtenu d'emblée le plus vif succès auprès de tous les publics.

Allez écouter chanter Carmen, Rigoletto, Faust, Mignon, Lohengrin.

A travers le monde

Le rapide Paris-Hendaye déraile

à 120 à l'heure : cinq morts, soixante blessés.

Un très grave accident de chemin de fer s'est produit hier soir à 18 h. 30 au lieu dit La Cabane, à 2 km. de la gare de Dax, où le rapide Paris-Hendaye a déraillé par suite d'une rupture d'attelage.

Il paraîtrait que le convoi roulait à ce moment à une vitesse de 120 kilomètres à l'heure. Les coussinets ayant cédé, les rails s'écartèrent et les bogies du wagon de queue sortirent de la voie.

Le premier des trois derniers wagons se coucha sur le ballast, tandis que les deux autres tombèrent au bas d'un remblai haut de 8 m., dans un ruisseau où coulent 50 à 60 centimètres d'eau.

On compte, jusqu'à présent, cinq morts et soixante blessés.

Un détachement britannique massacré aux Indes

500 guerriers appartenant à différentes tribus ont fait feu sur un détachement qui circulait sur la route au sud-ouest de Damhil, lundi. Du côté anglais, deux officiers métropolitains, un officier indien et 19 soldats indiens ont été tués. Trois officiers, un sous-officier et 38 soldats ont été blessés.

A propos des subsides pour la production laitière

On nous écrit :

L'Union centrale des producteurs de lait a adressé aux journaux un mémoire relatif aux irrégularités qui ont alimenté le débat des Chambres sur les subventions à l'industrie laitière.

« Pour ceux qui veulent des précisions, lisons-nous dans cette défense, voici la liste des cas d'irrégularités ou de manquements :

« 1) Tenue défectueuse des registres de fabrication par le fromager, mais sans faux : 99 cas.

2) Manque d'ordre et de propreté dans la fromagerie : 59 cas.

3) Utilisation du lait par le fromager, non conforme au contrat (fabrication de fromage maigre là où le contrat ne le prévoyait pas) avec faux rapports : un cas.

4) Absence de rapports sur la vente locale et l'achat de beurre pour cette vente, vente à des prix non conformes aux règlements : 18 cas.

5) Travail de lait non fédéré : un cas.

6) Comptabilité et rapports falsifiés par le fromager, refus du fromager de présenter les registres de fabrication à l'inspecteur : 4 cas.

7) Erreurs de calcul du centime de crise sur la vente locale du lait de consommation : 14 cas.

8) Achat de produits laitiers dans les exploitations non fédérées : un cas.

Total : 197 irrégularités sur 2691 visites de fromageries. »

Les sanctions ont consisté en 162 avertissements sévères par écrit, 14 amendes, 5 réductions du subside, 5 réductions du subside accompagnées d'amende, 11 récupérations du centime de crise non payés avec amende.

Outre ces irrégularités imputables aux petites sociétés fromagères et laitières on a relevé chez diverses grandes centrales de beurre des fédérations laitières des « manquements de nature essentielle technique ».

L'un est particulièrement grave : la Centrale du beurre de Fribourg a commis des irrégularités atteignant la somme de 110.000 francs. On l'impute « à l'incapacité et à la grosse négligence » des directeurs de l'entreprise, qui ont été frappés d'une amende de 2000 francs et ont dû rembourser les indemnités indûment reçues.

Un autre cas qui a fait mauvais effet sur l'opinion est celui des 25.000 francs versés au fonds électoral du parti paysan par une des plus grasses bénéficiaires des subventions fédérales : la Fédération laitière bernoise.

L'Union centrale des producteurs de lait, pas plus que l'Union suisse du commerce de fromage, ne font de politique et n'ont jamais versé un centime à des fonds électoraux. Par contre, la Fédération laitière bernoise a versé en son temps 25.000 francs au fonds électoral du parti des bourgeois et paysans du canton de Berne. Cette somme a été prélevée par la dite fédération sur ses recettes commerciales et sur les cotisations de ses membres, et non pas sur le centime de crise, qu'elle a toujours versé réglementairement au fonds de garantie géré par l'Union centrale, comme l'a du reste constaté le Contrôle fédéral de finances.

Cette mise au point objective doit suffire pour établir la correction absolue de l'Union centrale des producteurs de lait et mettre un terme aux calomnies auxquelles elle est sujette de la part des partis politiques ou des groupements économiques pour lesquels l'organisation laitière est une épine au pied, qui les empêche de danser la danse du scalp autour du paysan. »

Ski-club

Dimanche 4 avril, course subventionnée au Mont-Noble. Départ en car à 6 h. 30, jusqu'à Nax. Prix total de la course pour les membres du Ski-club : 1 fr. 50.

Inscriptions jusqu'à samedi soir chez Oscar Darbellay, photographe.

ROYAL Vous qui aimez les belles choses allez écouter cette semaine le grand ténor **BENJAMIN GIGLI** qui vous chantera les airs connus et aimés de **Carmen - Rigoletto - Faust - Mignon** dans son film

Ne m'oubliez pas

Du côté indigène, les pertes ne sont pas connues avec précision, mais on annonce qu'elles sont considérables. Cet engagement constitue un des plus sanglants épisodes de la lutte engagée depuis deux mois entre les Anglais et les tribus surexcitées par la propagande du fakir d'Epi, qui persuade ses partisans que la civilisation britannique représente un danger pour la religion islamique.

Un Suisse arrêté à Berlin

Le citoyen suisse Johannes Meier, domicilié à Berne, a été arrêté à la gare de Berlin par la police secrète allemande, au moment où il allait prendre le train pour revenir en Suisse. M. Meier, représentant de la société américaine Watch Tower Bible and Tract Society, avait été chargé de procéder, sous le contrôle d'un délégué de cette société et sur la base d'un accord conclu avec les autorités allemandes, au transfert à l'étranger des installations de l'imprimerie de la société, imprimerie qui avait été fermée par ordre de la Gestapo.

M. Meier a été arrêté sans que rien ait pu être relevé à sa charge. Une démarche commune des gouvernements suisse et américain est envisagée pour obtenir la libération de M. Meier.

Etranger

Explosion d'un dépôt de munitions

Une grave explosion s'est produite dimanche à Lan-Chow, capitale du Kan-Sou (Chine). Un dépôt de munitions a sauté, provoquant la destruction de toutes les maisons situées dans un rayon d'un kilomètre et demi. On signale jusqu'ici six morts et vingt-trois blessés. En outre, 120 familles sont sans abri.

Quatre jumeaux

Une Anglaise, à Newington, a mis au monde quatre jumeaux : trois filles et un garçon. L'une des filles est morte en naissant et le garçon n'a vécu que douze heures. Les deux autres enfants se portent bien.

Des abeilles sur la police !

Dans un village des environs de Varsovie, un paysan, qui allait être expulsé de sa ferme par le fisc, jeta sur le commissaire qui procédait à la saisie un essaim d'abeilles. L'huissier, le commissaire et les policiers se sont sauvés.

Un autobus en feu

Un autobus occupé par seize personnes a pris feu lundi entre Sofia et Philippopolis. Un adulte et deux enfants ont péri. Sept personnes sont grièvement brûlées.

Ces originaux !

Depuis trente-deux ans, M. Walter Edge, ancien ambassadeur des Etats-Unis en France, et M. Frank Off, commissaire financier, se serrent la main, chaque dimanche de Pâques, à midi, à l'angle des deux avenues principales d'Atlantic-City (au sud de New-York). Cette année, M. Walter Edge était venu de sa propriété de Floride et avait fait plus de 1600 kilomètres pour être fidèle à sa parole. Une foule enthousiaste a acclamé les deux amis.

Un vapeur espagnol coulé dans les eaux françaises

Lundi matin, vers 2 h. 30, le vapeur espagnol « Mr-Caspio », venant de Newcastle (Angleterre) avec un chargement de charbon, a été attaqué dans les eaux territoriales françaises en vue de Cap-Breton (Landes) par deux chalutiers espagnols qui lui lancèrent une quinzaine d'obus. Atteint à la hauteur de la ligne de flottaison, le « Mar-Caspio », chassé sur les bords de l'Adour, vint s'y échouer.

Un des navires nationalistes, le « Galerma », se livra en même temps à un violent tir de mitrailleuse. Néanmoins aucun des 34 hommes d'équipage du « Mar-Caspio » ne fut atteint. Deux seulement ont été brûlés par l'éclatement de la tuyauterie des machines, mais leurs blessures ne sont pas mortelles.

Le bruit de la canonnade et des mitrailleuses a été nettement entendu à Bayonne.

Coup de grisou dans une mine roumaine

A la suite d'un coup de grisou qui s'est produit dans le charbonnage de Victoria-Vulcan, près de Brasov (Cronstadt), en Transylvanie, cinq mineurs ont été tués et plusieurs autres grièvement blessés.

28 skieurs emportés par l'avalanche

Vingt-huit personnes ont été atteintes par une avalanche à une altitude de 1600 mètres, durant une course de skis organisée par une société de Trschich, dans les montagnes de Slovénie. Dix-neuf skieurs, dont plusieurs sont grièvement blessés, ont pu être sauvés. Les autres ont probablement péri. Les participants au concours étaient presque tous des ouvriers de la Nouvelle-Marche.

Confédération

Un anniversaire rarissime

M. et Mme Reverchon, de Bretonnières, célèbrèrent lundi de Pâques, le 70e anniversaire de leur mariage. Le mari né le 10 mars 1843 est âgé de 94 ans ; sa femme née le 14 avril 1847 aura 90 ans dans quelques jours. Le couple est en parfaite santé.

Les trucs qui réussissent toujours

Une femme de 50 ans vient de comparaître devant la cour d'assises de Bâle. A la tête d'un commerce déficitaire, et pour se reconstituer un capital de roulement, elle trompait ses bailleurs de fonds sur la rentabilité de l'affaire, et de plus elle leur promettait le mariage, quoiqu'elle fût mariée. Sur la perspective d'une prochaine union, 3 vieillards ont été dépouillés en tout d'une somme de 19.000 fr., puis ensuite abandonnés, sans un sou, par leur « fiancée ». Une vieille femme avait confié également l'ensemble de ses économies à l'accusée. Une grande partie des débats se sont déroulés à huis clos. La cour a condamné l'accusée à 10 mois de prison.

INTERVIEWS

Louquor "Hs" fument la TURMAC BRUN



— Dites-nous, Monsieur l'Explorateur, pourquoi vous êtes un fervent de la cigarette Turmac brun ?

— Parce que j'ai fait trois fois le tour du monde. Parce que, dans mes voyages, j'ai tout essayé et tout comparé. Mes essais et mes comparaisons n'ont eu qu'un résultat : augmenter mon attachement pour les cigarettes Turmac brun, incomparables par leur prix, par leur module et par leur arôme.

— Parlez-nous de votre plus belle découverte.

— J'ai fait la plus belle découverte de ma vie le jour où j'ai découvert dans un magasin de Lausanne la fameuse Turmac brun.



Les Sports

Le derby du printemps à Montana

A Montana-Vermla s'est déroulé, dimanche et lundi, le premier derby du printemps comprenant course, slalom géant et saut.

Descente (dén. 1350 m.) : seniors : 1. Michel Lehner, Montana 9'17 ; 2. Pierre Selli, Montana 9'29 ; 3. Albert Lehner, Sierre 10'35 ; 4. Eric Soguel, Chaux-de-Fonds 10'43 ; 5. Emile Desbrisson, St-Martin 10'52.

Juniors : 1. Louis Theytaz, Hérémence, 13'04 ; 2. Edmond Burnier, Leysin 13'29 ; 3. Lucien Satt, Crans 13'39 ; 4. Marcel Mellone, Genève, 14'03 ; 5. Gregor Schnyder, Brigue 14'26.

Slalom (dén. 400 m., 40 portes) : Seniors : 1. Pierre Felli, Montana 2'50 ; 2. Eric Soguel 2'54 ; 3. Cyrille Theytaz 3'5 ; 4. Emile Desbrisson 3'13 ; 5. Maurice Desbrisson 3'16.

Juniors : 1. Gregor Schnyder 3'30 ; 2. Louis Theytaz, 3'45.

Hôtes (spécial) : Leroy, Paris, 3'45 ; 2. Luthy, Berne, 3'46.

Sauts : Seniors : 1. Eris Soguel 316,9 pts ; 2. Ernest Wirz 301,17 ; 3. Willy Trinz, Château-d'Oex 299,8 ; 4. Jean Diaget, Le Locle 298 ; 5. Aloys Zbinden, Villars, 293,8.

Juniors : 1. Isabelle François, Villars, 307,5 pts ; 2. Edmond Burnier, Bex 284,5 ; 3. Gregor Schnyder, 249.

A Grasshoppers la coupe suisse

La finale de cette importante compétition s'est jouée lundi de Pâques, à Berne, devant près de 15.000 personnes. Chacun prévoyait la victoire des Sauterelles et, en effet, en première mi-temps celles-ci montrèrent une légère supériorité qui se traduisit par 2 buts signés Wagner. Jusque là, Lausanne n'avait pas mal joué et pouvait encore espérer, sinon la victoire, du moins un score très honorable.

Mais dès la reprise des hostilités, les avants zurichois déployèrent une telle activité que la défense lausannoise fut submergée ; il n'y eut alors plus qu'une équipe sur le terrain ; on jouait à un camp. Grasshoppers se montraient dans une forme éblouissante et ceux qui ont pu faire le déplacement à Berne ont été de rares privilégiés : Car cette belle équipe, entraînée par l'ex-Servettien Rappan, donnait le meilleur d'elle-même, c'est-à-dire un football fin, rapide et combien efficace ! En effet, 8 buts furent marqués de magistrale façon dans cette seconde mi-temps. C'est donc par le score astronomique de 10 buts à 0 que Grasshoppers enlevait la Coupe de Suisse 1937, aux dépens d'un Lausanne qui fait bien triste figure cette saison et ne fait guère honneur à son titre de champion suisse.

Le record suisse de vol à voile

Lundi, l'ingénieur Sandmeier, de Lenzbourg, a battu le record suisse de distance (vol à voile) en volant de Lenzbourg à Coppet, ce qui représente 205 kilomètres.

Reclamez partout „LE CONFEDERE“

PIANOS - HARMONIUMS

Pianos droits et à queue. Harmoniums des meilleures marques. Harmoniums pliants. Instruments d'occasion. Vente, location, accordage et réparations

H. HALLENBARTER - SION

ON CHERCHE Jeune Homme

de 16 à 17 ans, pour aider à soigner le bétail et travailler à la campagne. — S'adresser à Louis Sarrasin, St-Maurice.

A LOUER Appartement

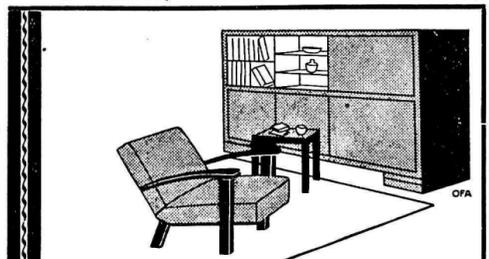
3 chambres, cuisine, bain, balcon, chauffage et jardin, de suite ou date à convenir. S'adresser sous chiffres 10111 à Orell Füssli-Annonces, Martigny.

Ligue antituberculeuse

du District de Martigny

Consultations gratuites tous les jeudis :

1. à Martigny, de 13 h. 1/2 à 15 h., à l'Hôpital ;
2. à Ricdes, de 11 h. à 12 h., chez le Dr L. Ribordy.



**La qualité ! Le chic !
Le bon marché !**

sont les caractéristiques
du meuble de la maison

A. Gertschen

Fils Fabrique de Meubles Naters-Brigue

Le rendement de la vigne

sera augmenté notablement par une fumure à l'engrais



L'engrais riche, intensif, spécial pour la vigne, No 4, avec teneur de :
9 % acide phosphorique
3-4 % azote
12 % potasse
40 % matières organiques

ne coûte que **Fr. 13.75 par % kg.** Ce prix n'a pas été majoré malgré la hausse des matières premières. C'est effectuer un placement très productif que d'utiliser largement cet engrais aux labours du printemps.

Emploi : 2000 kg. à l'hectare, soit 20 kg. par are.

Pour vos fraisières pensez à l'engrais spécial «CUPRA» à base de sulfate de potasse, garanti sans brûlure, et de par son odeur de nicotine, chasse le ver blanc, l'ennemi de nos fraisières.

Représentant général pour le Valais : **M. Georges CLAIVAZ, négociant, MARTIGNY**

Fabrique aux usines chimiques de Renens : **SOCIÉTÉ DES PRODUITS CUPRIQUES S. A.**

Favorisez le commerce national

ECHALAS

+ HELVETIA +

En Epicéa créosoté Longueur 1.50 m.
formes carrées ou triangulaires

Les plus robustes Les plus durables

Représentants généraux pour le Valais :

PFEFFERLE & C^{IE} - SION

UN CONTRAT

PROTARCO

apporte aux **COMMERÇANTS** et aux **ARTISANS**

LA SÉCURITÉ EN AFFAIRES

Siège social : **Boul. du Théâtre, 2, Genève.**

Agence générale pour le Valais :

Charles Aymon, Sion.

50.000 hectolitres de Bouillie



sont préparés
chaque année
avec la

**BOUILLIE
RENOMMÉE**

ET LA
RENOMMÉE au Soufre

**MOUILLABLE
AGRICOLA S.A. BUSSIGNY**

ON CHERCHE Jeune FILLE

libérée des écles pour garder
2 enfants et aider au ménage.
Entrée de suite.
S'adresser Ulrich Vallotton,
facteur, Fully.

Petit domaine à vendre

comprenant **maison d'habitation** avec grande remise, grange, 7 poses vaudoises, 4500 m² en prés et champs, 1/2 pose de bois et 1/2 pose de vigne. Estimation officielle fr. 14.500.-
Pour traiter, s'adresser à M. Victor Lattion, au Devin sur Cully.

A vendre

porcelets, moutons (16), balais de bouleau (200), 2 toises de fumier.
S'adr. à Hilaire GAY, ferme de l'Île à Bernard, Martigny.

Jusqu'à épuisement !

Graisse de cuisine
Qual. A B
Bidon de 5 kg. 9.- 10.50
Bidon de 10 kg. 17.50 20.-
seulement bonne qualité
prix spécial par 20 kg.
Jos. WOLF, Coire, tél. 6.36

A remettre de suite ou éventuellement à vendre pour cause de santé un

bon café

de bonne renommée. Ecrire sous chiffres O. F. 10087 M. à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

On cherche à louer

pour la montage de Bovonnaz vaches, génisses ou veau pour la saison d'été.

S'adresser à Frich. Kappeler, Gryon (Vaud).

Exigez partout

„Le Confédéré“

Quelques nouveautés avantageuses

à notre rayon de

TISSUS



- DAMIERS ET CARREAUX, larg. 90 cm.**
Jolie nouveauté pour robes de printemps, coloris mode
Tissus souple, lavable et grand teint **3.75**
- ANGORA DIAGONALE, larg. 130 cm.**
Nouveauté pure laine, coloris : vert-algue, vert-mousse, bleu-lin, parme, marron, Bourgogne **6.90**
- CHEVRONS PURE LAINE, larg. 140 cm.**
Belle draperie pour peletons et manteaux modernes, nuances pastel, marine et noir **7.90**
- GEORGETTE LAINE MOULINÉ, larg. 130 cm.**
Belle qualité souple et pratique pour robes et ensembles légers. Nuances mode **7.90**
- ÉTAMINE FAÇONNÉE, larg. 140 cm.**
Superbe qualité pure laine pour ensembles élégants. Beau choix de coloris nouveaux : jaune-mode, vert-lumière, ciel, gris-argent, sable, vieux-rose, tabac **8.75**
- TAILLEUR - FRESCO "SPORTAL" larg. 140 cm.**
Série exclusive haute couture, belle qualité pure laine. Spécial pour tailleurs élégants. Beaux coloris. **13.75**

Ces articles ne peuvent pas être échantillonnés

INNOVATION

GRANDS MAGASINS

LAUSANNE

S
A

FEUILLETON DU « CONFÉDÉRÉ » No 1

Marie-Jeanne

Fille des Champs

ROMAN
DE MARCELLE DAVET

CHAPITRE PREMIER

La lourde porte de chêne grinça sourdement sur ses gonds. La sœur tourière ouvrit les deux battants, d'un geste lent, comme à regret. Et tout aussitôt, dans le fond du couloir, la robe noire de la mère supérieure apparut. A chacun de ses mouvements, les grains usés du chapelet de buis enroulé à sa ceinture s'entrechoquaient. Ses pieds chaussés de feutre glissaient sur les dalles humides et le voile qui ceignait sa tête faisait comme un bruit d'ailes.

Proche du seuil, elle s'arrêta un instant : Ses yeux, habitués à l'ombre du couvent, fixèrent le coin de ciel bleu visible dans l'encadrement de la porte, le chaud soleil de juillet, la rue que mille bruits animaient, et le visage de l'homme, debout sur les marches de pierre, qui, son chapeau de paille entre les doigts, respectueusement, la saluait.

La religieuse dit avec simplicité :
— Entrez donc, monsieur. Notre maison n'est pas un cloître et tout visiteur y est le bienvenu.

Reproduction interdite à toute personne n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres, Paris.

Il s'inclina. La lumière poudra d'or ses cheveux blonds, son teint clair d'adolescent robuste et, tandis qu'il souriait, fit étinceler la nacre de ses dents.

— Je viens chercher ma sœur, répliqua-t-il. Mon oncle a dû vous écrire.

— Parfaitement. Marie-Jeanne est prête et voici sa malle. Faut-il que l'on vous aide, monsieur ?

— Pour charger ce joujou ? jeta-t-il, en riant. Oh ! c'est bien inutile !

Et, d'un geste souple, soulevant sans effort la panier d'osier, il la posa sur son épaule.

Tandis qu'il redescendait l'escalier et installait les bagages sur sa voiture, la mère supérieure ordonna à la sœur tourière :

— Prévenez Mlle Lacombe.

Un rire frais anima d'une façon charmante l'austère silence du couvent ; des cheveux roux, couleur de soleil, allumèrent, l'espace d'une seconde, comme un brusque et flamboyant incendie ; une voix claire jeta impétueusement :

— Inutile de vous déranger, sœur Gertrude ; me voici.

Le grave et profond regard de la mère supérieure enveloppa, comme d'une caresse protectrice, la grande jeune fille, debout à ses côtés.

— Marie-Jeanne, murmura-t-elle, nous vous pardons à regret. Et vous, n'éprouvez-vous pas un peu de peine à nous quitter ?

— Certes, je serais une ingrate s'il en était autrement. Mais je vous retrouverai ; je reviendrai. Ce serait trop dur, si je ne devais plus vous revoir !

— C'est bien, Marie-Jeanne. Souvenez-vous de nous ; souvenez-vous des enseignements que vous avez reçus dans cette maison. Soyez une bonne petite fille pour les parents qui vous attendent. Servez Dieu dans votre existence nouvelle, comme vous le faisiez au couvent. Chaque tâche a son mérite, même la plus hum-

ble, et toute action un peu méritoire est agréable au Seigneur : Vous allez connaître le monde, la vie...

La religieuse soupira.

Craignait-elle les pièges, les embûches de toutes sortes, pour l'enfant confiée à sa garde et sur laquelle, depuis six ans, elle veillait ?

Le jeune rire, de nouveau, à son côté, égrena ses notes de cristal.

— Excusez-moi, ma mère, mais vous me parlez de « monde » et cela c'est trop drôle ! Le « monde », à la Grand'Combe ! Ah ! ce n'est pas affolant ; une vieille maison, des prés, des champs, des bois. La nature et les bêtes, c'est tout !

— L'esprit du mal rôde où il veut.

La svelte silhouette en robe claire se pencha vers la forme noire : un tendre visage s'inclina vers le visage ridé.

— Ma mère, ma bonne mère, embrassez votre petite fille et ne soyez pas inquiète pour elle. Dans le monde, ce « monde » qui vous épouvante, elle saura ne pas déchoir.

Sur le front si pur, la main de la religieuse, lentement, traça le signe qui bénit.

— Allez, ma fille, et que Dieu vous garde !

Mlle Lacombe, un court instant, se retourna. Son regard embrassa à la fois le long couloir, le hall humide, le parloir désert, le grand christ cloué au mur, le bénitier de pierre usé par tant de doigts pieux, tout ce décor qui avait servi d'asile à son enfance insouciance, et, bien qu'elle ne regrettât point cela, elle sentit au fond d'elle-même l'horreur des choses finissantes, des choses qui jamais plus ne seront.

Une soudaine mélancolie noya d'ombre son teint éclatant de rousse et, vers la porte, elle ne marchait plus qu'à tout petits pas, sachant bien que, le seuil franchi, un lien se brisait qu'aucun pouvoir ne pourrait renouer.

Mais, debout, au bas des marches de pierre, le beau garçon attendait. Elle le vit et, soudain, tout sombra, tout disparut : nostalgie, appréhension, regret, il n'y eut plus que le chaud et magnifique présent : le « monde », la « vie », comme avait dit avec un soupir la mère supérieure.

Dans un élan de jeunesse, de gaieté retrouvée, elle se jeta dans les bras fraternels.

— Jean-Marie, toi. Quel bonheur ! Que je suis donc contente que ce soit toi.

— Pas flatteur pour l'oncle, dit le jeune homme en riant. C'est lui qui devait venir t'attendre, tu sais.

— Je sais. Pauvre oncle ! Je l'aime bien et j'ai hâte de le voir. Mais toi, oh toi !

— Eh bien ! moi ?

— Toi, c'est toi, voilà !

Elle l'admira, ce frère jumeau, plus grand qu'elle, plus fort qu'elle, mais beau et blond comme elle-même.

— Mon Jean-Marie !

— Marie-Jeanne, ma petite sœur !

De nouveau, ils s'embrassèrent, sans souci des passants et sous le regard attendri des bonnes sœurs, qui, la porte à demi fermée, les regardaient partir. Et quand la voiture démarra, que le bruit du moteur mis en marche couvrit tous les bruits extérieurs, Marie-Jeanne, tout à sa joie, ne se retourna plus ; elle n'entendit même pas la lourde porte de chêne grincer lentement sur ses gonds.

Le passé était mort et la vie s'offrait. (à suivre)

SUZE

fabriquée en Suisse avec des racines fraîches du Jura.